

qui, en octobre 1970, comptait 1,157 volontaires canadiens dans 44 pays en voie de développement. D'autres subventions accordées à diverses organisations religieuses, à la Croix-Rouge, au YM et YWCA, au Service administratif canadien outre-mer (SACO), à la Fondation canadienne contre la faim, à la Fédération canadienne des enseignants et à d'autres organismes, ont permis de mener à bien de nombreux projets de grande valeur à travers le monde, principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé, et du bien-être.

Direction de l'Industrie et du Commerce

En 1969 a été créée à l'ACDI la Direction de l'Industrie et du Commerce, pour mettre au point un programme permettant aux sociétés canadiennes de fonder ou de développer des entreprises rentables outre-mer, facilitant ainsi le transfert des connaissances techniques et des capitaux d'investissement dans le secteur privé des pays en voie de développement.

La Direction travaille en étroite collaboration avec l'industrie et le commerce canadiens, avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, avec les sociétés financières internationales, et avec les banques et les sociétés de développement outre-mer, à déterminer et à organiser le financement des investissements valables dans tous les genres d'industries secondaires dans les pays en voie de développement.

Un secteur qui présente un intérêt particulier pour la Direction de l'Industrie et du Commerce, ainsi que pour les pays en voie de développement, est celui des industries employant une forte main-d'oeuvre, qui peuvent utiliser de la manière la plus avantageuse les talents des diplômés d'écoles créées en vertu des plans d'aide de nombreux pays. Ces entreprises peuvent appuyer les efforts du Canada dans le domaine du développement international, en soutenant la continuité du programme de l'éducation jusqu'au domaine du développement économique.

Cet effort de coopération devrait se révéler utile pour tous les participants. Les Canadiens qui investissent à l'étranger profiteront d'un solide appui local, les banques et les sociétés de développement seront fortifiées par la participation canadienne, et l'ACDI elle-même en tirera des contacts et des ressources supplémentaires. Et, ce qui est plus important encore, une injection nouvelle de compétences et de capitaux dans le commerce et l'industrie des pays du tiers-monde peut permettre de rapprocher ces derniers du but réel de nos programmes d'assistance, qui est l'autodéveloppement.

Centre de recherches pour le développement international

Au printemps de 1970, le Parlement a donné son accord définitif, et le Gouvernement a garanti sa contribution au cours des cinq prochaines années, à la réalisation d'un projet récent qui est peut-être le plus prometteur qui soit pour le développement des pays d'outre-mer, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Sur une proposition initiale de M. Lester B. Pearson, le Centre concentrera les connaissances scientifiques et techniques les plus avancées sur les difficultés que rencontrent les pays en voie de développement, en organisant et dirigeant des recherches réalistes, multi-disciplinaires et orientées vers la solution des problèmes, de manière à combler le vide grandissant qui se creuse entre la science et la technologie.